

# CERTIFICAT D’AFFICHAGE \*

\*\*\*\*\*

## ENQUETE PARCELLAIRE PORTANT SUR LES EMPRISES NECESSAIRES DESTINEES A LA MISE EN CONFORMITE DES PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE GALERIE D’ARGNAT SITUE SUR LES COMMUNES DE SAYAT ET DE VOLVIC SIAEP DE LA BASSE LIMAGNE

Le Maire de Sayat certifie

que l’avis d’enquête publique concernant le projet ci-dessus visé, a été affiché  
depuis le (1) 25 mai 2023

jusqu’à l’expiration du délai d’enquête,

à la mairie de Sayat.

Fait à Sayat . le 26 juin 2023

LE MAIRE,



---

\* A retourner :  
PREFECTURE DU PUY DE DOME  
Service de coordination des politiques publiques et de l’appui territorial  
Bureau de l’Environnement  
A l’attention d’Anne BLOT  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

(1) Affichage : 15 jours au moins avant le début de l’enquête  
ATTENTION, ce certificat ne peut PAS être établi AVANT LA FIN de la période d’affichage.

# CERTIFICAT D’AFFICHAGE \*

\*\*\*\*\*

## ENQUETE PARCELLAIRE PORTANT SUR LES EMPRISES NECESSAIRES DESTINEES À LA MISE EN CONFORMITÉ DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DU CAPTAGE GALERIE D’ARGNAT SITUÉ SUR LES COMMUNES DE SAYAT ET DE VOLVIC SIAEP DE LA BASSE LIMAGNE

Le Maire de Volvic certifie

que l’avis d’enquête publique concernant le projet ci-dessus visé, a été affiché  
depuis le (1) 16 mai 2023

jusqu’à l’expiration du délai d’enquête,

à la mairie de Volvic.

Fait à Volvic, le 26 juin 2023

LE MAIRE,

Pour le Maire  
La Première Adjointe  
Laurence DUPONT



\* A retourner :  
PREFECTURE DU PUY DE DOME  
Service de coordination des politiques publiques et de l’appui territorial  
Bureau de l’Environnement  
A l’attention d’Anne BLOT  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

(1) Affichage : 15 jours au moins avant le début de l’enquête  
ATTENTION, ce certificat ne peut PAS être établi AVANT LA FIN de la période d’affichage.

Transmis par courrier le 26/06/23